

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (OS ET OO)
CPAS DE STAVELOT - CAS 23/09/2019

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES :

Être un CPAS qui :

1. Assume sa mission fondamentale d'aider toute personne à mener une vie conforme à la dignité humaine et donc, de respecter l'humain
2. En offrant une qualité de services
3. En proposant des services de proximité adaptés
4. En respectant la loi
5. En mettant en œuvre les principes de bonne gestion.

2. OBJECTIFS OPERATIONNELS :

1. (OS) Assume sa mission fondamentale

OO :

- 2019-2022(E) Continuer à assumer les missions et services repris en préambule du PST et donner au CPAS les moyens d'y parvenir.
- 2019-2022 (E) Mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté infantile
- 2020-2021 (E) Adapter l'action du CPAS afin de la rendre la plus pertinente possible et donc revoir le PST si nécessaire
- 2021 (I) Déterminer les valeurs du CPAS et de la Maison de Repos
- 2022 (E), Réfléchir sur la nécessité de revoir notre action pour atteindre des personnes qui auraient besoin d'une aide mais qui n'en demandent pas

2. (OS) : En offrant une qualité de services

OO :

- 2019-2021(E) Construire les bureaux du CPAS
- 2019-2022 (E) Répondre aux appels à projets pertinents pour le CPAS, en fonction des moyens disponibles pour les réaliser (à évaluer au cas par cas).
- 2020 (E) Améliorer les outils de gestion de la Maison de Repos pour individualiser les services offerts aux résidents
- 2020-2021(I) Etudier l'intérêt de plus d'informatisation au sein de l'administration
- 2020-2021 (E) Au plus tard, pour la fin des travaux du bâtiment du CPAS, formaliser l'accueil au sein du service social

3. (OS) En proposant des services de proximité adaptés

OO :

- 2020 -2021(E) Actualiser le fonctionnement du service de livraison des repas
- 2020-2021(E) Actualiser le règlement du taxi social
- 2022 (E), Etudier les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées en collaboration avec la Ville.

4. (OS) Respectant la loi

OO :

- 2019-2020(E) Exécuter le RGPD
- 2019 -2021 (I) Avancer dans les dispositions prises pour le bien-être au travail
- 2020(E) Faire suite à l'audit du SPP-IS, aux lignes de conduite à dégager et aux bonnes pratiques

5. (OS) En mettant en œuvre les principes de bonne gestion.

- 2019-2020 (I) Revoir l'organisation du service technique, l'affectation des moyens, en parallèle de celui de la distribution des repas à domicile
- 2019-2022(E) Entretenir son parc immobilier en bon père de famille, en faisant les investissements nécessaires
- 2019-2022 (I) Entretenir son parc informatique en bon père de famille
- 2019-2022 (I) Entretenir son parc automobile et son matériel technique en bon père de famille
- 2019-2022(I) Avoir une politique active et participative en matière de GRH, adapter l'organigramme hiérarchique aux besoins du CPAS, de la Maison de Repos, des résidents et, dans la mesure du possible, tenir compte des aspirations du personnel